

Publics du projet « 51, rue de Bercy » : publics potentiels, nouveaux publics ?

*Jean-Marc VERNIER**

Le projet « 51, rue de Bercy » (voir encadré page suivante) a pour vocation d'offrir à tous – cinéphiles exigeants, chercheurs, professionnels, cinéastes de tous pays, simples amateurs – un lieu de référence internationale entièrement consacré aux films et à la culture cinématographique, et réunissant des collections uniques au monde. Il regroupera les activités de la Cinémathèque française, de la Bibliothèque du film (BiFi), du Service des archives du film et du dépôt légal du CNC ainsi que de nouvelles activités et devrait ouvrir en 2003. Cet ensemble culturel réunira :

- quatre salles de projection ;
- un musée du cinéma ;
- une médiathèque/vidéothèque ;
- un espace d'éducation au cinéma ;
- un espace de consultation des films du patrimoine ;
- un espace d'expositions temporaires ;
- une librairie-boutique (livres, cassettes, DVD, cédéroms...) et un restaurant.

Comment estimer le volume de fréquentation ?

Évaluer le potentiel de fréquentation d'un nouvel établissement est toujours un exercice difficile, l'exemple du Centre Georges-Pompidou le montre bien. L'estimation du nombre d'entrées peut s'effectuer sur une base documentaire. Ainsi, le projet de Bercy peut s'appuyer sur la fréquentation d'institutions existantes, la Cinémathèque française et la BiFi, et sur des comparaisons avec d'autres équipements, en ajoutant un élargissement du public créé par la dynamique du lieu et le développement de l'offre culturelle.

Ainsi, les quatre salles de cinéma pourraient totaliser 240 000 entrées par an (les deux salles de la Cinémathèque française réalisent actuellement 100 000 entrées).

* Jean-Marc Vernier est responsable des études et de la communication de la Mission de réalisation du 51, rue de Bercy.

Historique

Le projet de regrouper la Cinémathèque française, la Bibliothèque du film et le Service des archives du film et dépôt légal du CNC dans un bâtiment construit par l'architecte Frank O. Gehry – l'ex-American Center, inoccupé depuis 1996 – situé à Bercy face à la Bibliothèque nationale de France, s'inscrit dans une histoire marquée par plusieurs réorientations depuis son lancement, en 1984, par Jack Lang, alors ministre de la Culture.

Initialement, il visait à créer un vaste ensemble consacré à l'image dans le bâtiment du Palais de Tokyo, à partir des institutions chargées de la préservation et de la diffusion des collections cinématographiques, ainsi que de l'école supérieure du cinéma, la FEMIS. En 1998, Catherine Trautman, Ministre de la culture et de la communication, décide de renoncer à la localisation au Palais de Tokyo et choisit le nouveau lieu de Bercy ; elle confie la direction du projet à Marc Nicolas, directeur général adjoint du CNC en charge du patrimoine. Sous le nom provisoire de Maison du cinéma, l'ébauche de la formule institutionnelle du futur ensemble culturel prend la forme d'un établissement public auquel aurait été associée, par une convention, la Cinémathèque française. Le nouveau président de la Cinémathèque française, Jean-Charles Tacchella, élu en juin 2000, repousse cette proposition qui lui semble mettre en péril l'indépendance de son institution. Un nouveau cap est donné en octobre 2000 par l'abandon du projet d'établissement public et le renoncement au nom de Maison du Cinéma, ainsi que par la nomination d'un nouveau responsable du projet, Monique Barbaroux, directrice générale adjointe du CNC. Les partenaires du projet décident alors d'opter pour une formule garantissant à chacun son statut et son indépendance : un Groupement d'intérêt public (GIP). Début 2001, le projet est reparti avec la collaboration des institutions partenaires ; les travaux doivent commencer à la fin de l'année 2001 et l'ouverture est prévue en 2003.

Le musée du cinéma, si l'on tient compte des chiffres de la Cinémathèque française et des études comparatives avec d'autres musées français et étrangers¹, pourrait afficher une fréquentation minimum de 175 000 entrées. Au total, la fréquentation estimée est de 600 000 entrées annuelles.

Ces estimations ont des limites liées à la nouveauté de l'équipement, mais également à l'hétérogénéité des publics qui se rendront sur le lieu.

1. Le musée du cinéma de la Cinémathèque française est fermé depuis 1997. Ouvert uniquement pour des visites guidées en groupe, il réalisait 40 000 entrées par an. La comparaison avec d'autres musées français, mais également étrangers (notamment le MOMI de Londres) et l'analyse d'une étude sur la Cité de la musique montrent l'importance du public étranger dans ce type de musée thématique.

Comment appréhender la structure de fréquentation ?

En vue de l'ouverture de Bercy, une enquête a été réalisée sur le public des deux salles de la Cinémathèque française. Ce travail doit permettre de mieux évaluer les orientations à prendre en termes de tarification, de communication, mais aussi de programmation culturelle. Elle doit également servir de référence pour les comparaisons ultérieures : nouveau public, perception de l'équipement, etc. Elle anticipe la mise en place d'un observatoire des publics.

Cette enquête a notamment permis, par comparaison avec une enquête sur le public des salles d'art et essai menée par le Centre national de la cinématographie (CNC), de dégager les spécificités des spectateurs de la Cinémathèque française en termes de caractéristiques sociodémographiques, de modalités de visite et d'habitudes cinématographiques.

Un noyau de cinéphiles

La Cinémathèque² française attire en priorité des spectateurs très cinéphiles, s'écartant significativement du public des salles d'art et essai et se rapprochant

Tableau 1 – Les publics de la Cinémathèque et des cinémas d'art et essai en %

	Cinémathèque française	Cinémas d'art et essai
Modalités de pratiques		
Assidus du cinéma	71	40
Réguliers	24	43
Occasionnels	5	17
Sexe		
Homme	67	43
Femme	33	57
Âge		
Moins de 25 ans	26	} 22
26-30 ans	22	
31-40 ans	26	} 54
41-50 ans	12	
Plus de 50 ans	14	24
Activité		
Actifs	63	69
dont CSP+	52	51
Niveau d'études supérieures		
	89	70
Statut marital et familial		
Vit seul	53	31
Vit sans enfants de moins de 15 ans	91	63

Source : *Le public des salles de la Cinémathèque française* (CNC, mai 2000).

2. La Cinémathèque possède deux salles : l'une au Palais de Chaillot et l'autre aux Grands Boulevards.

dans leurs modes de visite de grandes institutions culturelles comme l'Opéra. Très parisien et très masculin, ce public est composé d'une majorité d'actifs socialement privilégiés : un tiers sont des cadres supérieurs et plus de la moitié appartiennent à des catégories socioprofessionnelles supérieures.

C'est en grande partie un public solitaire : les visites se font majoritairement seul, tant en termes de modalités de visite que de mode de vie. Il se distingue à cet égard du public des cinémas d'art et essai : le public de la Cinémathèque vient plus souvent seul que celui des salles d'art et essai.

La Cinémathèque attire massivement les « assidus » du cinéma : ils représentent 70 % de son public contre 40 % dans les salles d'art et essai. Un spectateur sur deux est fidèle à la Cinémathèque depuis plus de cinq ans.

Par ailleurs, le public est également réparti entre plus et moins de 30 ans.

Des passionnés de cinéma et de pratiques culturelles

La cinéphilie des spectateurs de la Cinémathèque s'exprime par la volonté de voir tous les films en salles, y compris les films anciens, ce qu'ils font à part égale. Leur fréquentation des salles de la Cinémathèque est complémentaire de celle des cinémas commerciaux où ils privilégient les salles d'art et essai.

Ils en connaissent la programmation par le programme essentiellement (61 %), bien plus que par la presse écrite (19 %) ou le bouche-à-oreille (14 %).

Ces cinéphiles lisent beaucoup de revues et d'ouvrages sur le cinéma (70 %). Plus de la moitié lit au moins une fois par mois une revue de cinéma, un hebdomadaire culturel ou un quotidien. Les *Cahiers du cinéma* (33 %), *Le Monde* (23 %) et *Télérama* (19 %) sont parmi les titres de presse les plus lus pour leur information cinématographique.

Le public de la Cinémathèque est fortement impliqué dans le champ culturel, bien plus que la moyenne nationale, qu'il s'agisse de la fréquentation des musées (82 % en ont visité au moins un au cours des douze derniers mois), des expositions (87 %), du théâtre (72 %) ou des bibliothèques (72 %). Il reste cependant moins équipé en matériel audiovisuel que la population française : seulement 64 % ont la télévision (contre 96 %) et 53 % un magnétoscope (contre 72 %). En revanche, ils sont plus de la moitié à posséder un ordinateur (57 %) et à utiliser l'internet (53 %).

... Des primo-visiteurs à conserver

Les primo-visiteurs présentent des caractéristiques proches du public des salles d'art et essai, mais sont plus jeunes.

Représentant 15 % du public total de la Cinémathèque, c'est notamment un public moins masculin (55 % des primo-visiteurs sont des hommes contre 67 % pour l'ensemble des spectateurs de la Cinémathèque), comportant une propor-

tion nettement inférieure d'« assidus » (36 % vont en général au moins une fois par semaine au cinéma) et plus importante de « réguliers » (47 % vont au moins une fois par mois au cinéma et moins d'une fois par semaine). Toutefois, c'est déjà un public qui fréquente de manière habituelle les salles de cinéma : plutôt attiré par les films récents, il voit cependant des films anciens dans des proportions significatives (24 % déclarant aller voir, en général, plutôt des films anciens). La fidélisation des primo-spectateurs s'assortit d'une déperdition d'une partie du public féminin et d'un recentrage sur les spectateurs les plus assidus du cinéma.

Des spectateurs exclusifs dans les deux salles

Une majorité de spectateurs de la Cinémathèque (70 %) fréquente les deux salles et un peu moins d'un tiers sont des spectateurs exclusifs qui fréquentent uniquement la salle du Palais de Chaillot (18 %) ou celle des Grands Boulevards (12 %).

Les spectateurs exclusifs se distinguent par leurs pratiques cinématographiques et leurs pratiques de la Cinémathèque. Un peu moins assidus (63 % du public des Grands Boulevards et 50 % du public de Chaillot contre 71 % du public de la Cinémathèque), ils fréquentent plus régulièrement les salles de cinéma (32 % du public des Grands Boulevards et 35 % du public de Chaillot sont des réguliers contre 23 % du public de la Cinémathèque). Ils vont plutôt voir des films récents. Par ailleurs, ces spectateurs se rendent dans les salles de la Cinémathèque moins d'une fois par mois.

Les publics exclusifs ont des caractéristiques spécifiques selon les salles. Aux Grands Boulevards, il est à la fois plus masculin et plus jeune. Les étudiants en

**Tableau 2 – Publics des salles du Palais de Chaillot
et/ou des Grands Boulevards**

en %

	Spectateurs exclusifs de la salle du Palais de Chaillot	Spectateurs exclusifs de la salle des Grands Boulevards	Spectateurs des deux salles
Part du public total	18	12	70
Fréquence de pratique des salles de la Cinémathèque			
Moins d'une fois par mois	87	76	64
dont primo-visiteurs	32	23	15
Sexe			
Homme	53	76	70
Âge			
Moins de 30 ans	46	65	44
Venus en moins de 15 mn	20	41	18

Source : *Le public des salles de la Cinémathèque française* (CNC, mai 2000).

cinéma représentent près de la moitié du public étudiant. Les fidèles se recrutent dans le public de proximité. Au Palais de Chaillot, il est plus féminin et composé d'une partie plus importante de primo-visiteurs. Cette salle attire non seulement des nouveaux venus mais aussi les spectateurs qui fréquentent moins souvent la Cinémathèque qu'aux Grands Boulevards.

Cette enquête permet de conclure sur le fort potentiel du projet de Bercy dès lors que son public devrait être proche de celui des salles d'art et essai, le plus naturellement intéressé et concerné par ce projet.